

Nations unies - Pacte Mondial

Communication de progrès 2012

United Nations - Global Compact

**Communication On Progress
C.O.P. 2012**



FOSELEV SAS

530, rue Mayor de Montricher
Pôle d'Activités Les Milles - BP 291000
13798 Aix en Provence Cedex 3

Tél : 04 42 24 57 57

Fax : 04 42 24 57 76

www.foselev.com

Sommaire

1	DECLARATION D'ADHESION AU PACTE MONDIAL.....	3
2	DESCRIPTION DES MESURES PRATIQUES - ENGAGEMENTS DU GROUPE FOSELEV ...	4
3	MEASURE DES RESULTATS	11
4	ANNEXES.....	15
4.1	Annexe1 : Charte d'entreprise.....	15
4.2	Annexe 2 : Présentation Q.S.S.E Groupe	16

Principes illustrés dans cette communication de progrès

- 01. Promouvoir et respecter la protection des droits de l'Homme
- 02. Ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme
- 03. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 04. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 05. L'abolition effective du travail des enfants
- 06. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession
- 07. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
- 08. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 09. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
- 10. Lutte contre la corruption

1 DECLARATION D'ADHESION AU PACTE MONDIAL

La société FOSELEV S.A.S soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les Directives pour la Communication sur le progrès.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,

Henri BRIERE
Président



2 DESCRIPTION DES MESURES PRATIQUES - ENGAGEMENTS DU GROUPE FOSELEV

Droit de l'homme

Politique sociale et éthique

Depuis 40 ans, FOSELEV se développe et crée des emplois en respectant le Droit du travail en France. Notamment FOSELEV s'engage à ce :

- ✓ Que le travail soit réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L3243-1, L3243-2, L3243-4, L1221-10, L1221-13 et L1221-15 du code du travail.
- ✓ Que dans l'hypothèse où elle a l'intention de recourir à des salariés de nationalité étrangère, elle certifie que ces salariés seront, lors de leur intervention, autorisés à exercer une activité professionnelle en France et disposeront des titres de travail et des autorisations de séjour nécessaires.

Jusqu'à la fin des années 90, le champ d'action de FOSELEV était limité au périmètre national. De ce fait l'activité du groupe était moins exposée à des risques importants sur les conditions de travail et sur le respect de droits de l'homme

Depuis quelques années FOSELEV développe ses activités à l'international en menant de grands projets à l'export (Europe + Afrique). Fort de cette expérience, la direction a décidé de s'implanter réellement en Afrique, en créant 2 filiales au Gabon et au Congo.

Dans ces 2 pays africains la problématique du respect des droits de l'homme et des enfants et un sujet beaucoup plus sensible. A ce sujet, la position de la direction est claire : le Groupe s'est engagé à respecter les mêmes règles éthiques qu'en France et à travailler conformément à la législation.

Principes 1, 2, 4 et 5.

#

Droit du travail :

Approche générale

Motiver nos collaborateurs

Nous nous efforçons de proposer à l'ensemble de notre personnel un modèle d'entreprise axé sur l'éthique, le partage et le respect mutuel. De cette manière, nous sommes en permanence à l'écoute de nos salariés dont la force de proposition est un atout dans chacune des étapes de notre développement. Ceci se traduit de manière formelle lors des entretiens individuels annuels qui permettent de faire un bilan professionnel, mais également lors de causeries occasionnelles qui ont lieu tout au long de l'année en fonction des besoins de chacun.

Nous nous impliquons dans le suivi et le développement des compétences de nos collaborateurs (Organique, Intérimaire, Etc....) et futurs collaborateurs (stagiaires, apprentis...) en organisant des sessions de formation et de recyclage dans les domaines de compétences nécessaires à nos diverses activités (CACES, permis PL, SPL, habilitations électriques, formation au travail en hauteur...)

Satisfaire nos clients

Attentifs à leurs besoins et attentes, nous évaluons et maximisons constamment la satisfaction de nos clients en leur proposant une qualité de service irréprochable. Notre objectif d'excellence s'appuie sur des outils d'écoute clients (enquêtes de satisfaction, audit...) qui nous permettent de nous améliorer chaque jour.

Respecter nos concurrents

N'ayant pas le monopole dans notre domaine d'activité, nous cherchons malgré tout à surpasser nos concurrents en n'utilisant uniquement que des moyens honnêtes et transparents et en ne mettant en exergue que nos avantages certains dans l'exécution de nos activités.

Collaborer avec nos parties prenantes

Nous favorisons la collaboration avec nos parties prenantes au travers de méthodes de consultation de représentants d'entreprises, d'associations ou d'experts visant l'échange et le partage d'expérience.

Principes 3 et 6.

#

Actions de solidarité :

1) Ouverture aux jeunes

La pyramide des âges dans les métiers industriels a plutôt tendance à être vieillissante en France, FOSELEV ne fait pas exception à la matière. Partant de ce constat et convaincu que les jeunes d'aujourd'hui représentent son avenir, la direction du groupe FOSELEV a décidé de s'engager fortement auprès d'eux en favorisant leur embauche et en investissant dans la formation. Le but de cette démarche de formation des jeunes est triple :

- Leurs permettre de travailler en sécurité et ainsi agir pour préserver leur intégrité physique
- Les rendre compétents par la formation
- Leurs permettre d'intégrer réellement le monde du travail en leur permettant d'avoir une 1ere expérience significative

Actions 2012 :

- **Extension du dispositif de formation et d'intégration des jeunes (parcours professionnalisant)**
 - **8 jeunes embauchés en contrat professionnel (10 en 2011)**
 - **14 jeunes embauchés en contrat d'apprentissage (11 en 2011)**

Soit une augmentation de 10% par rapport à 2011.

- **Recrutement de 60 ingénieurs directement sortis de l'école ou ayant une très faible expérience dans leurs domaines d'activité. Afin de préparer les départs des cadres actuels d'ici à 2015.**

Principe 6.

#

2) Maintien en poste des « anciens »

Chez FOSELEV, nous avons conscience que les quinquagénaires ont une vraie valeur. Car même s'ils ne sont pas forcément au top des dernières technologies, ils ont acquis de part leurs expériences tout un savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres (connaissance de nos clients, de nos métier et du monde professionnel entre autres).

Qu'ils soit au niveau de la direction ou au niveau d'exécutants ils ont beaucoup à apprendre aux générations suivantes. C'est ainsi que la direction du groupe FOSELEV à décider de permettre aux personnes de grandes expériences qui le souhaitait de devenir des experts métiers, des auditeurs ou des formateurs.

Actions 2012 :

- **Consolidation des postes spécialisés en Levage et en Maintenance ces postes sont efficaces et apportent une amélioration de nos résultats sécurité.**
- **Plusieurs cas de maintien de l'activité des « anciens » ont été observés en 2012 :**
 - **5 employés ou ETAM**
 - **2 chargés d'affaires**
 - **4 directeurs de société**
- **Le groupe met en application accord national relatif à l'emploi des salariés âgés.**
- **Les entretiens individuels tiennent compte de « l'entretien 2^{ième} parti de carrière » pour la réorientation des seniors au sein de l'entreprise.**

Principe 6.

3) Non discrimination

Le groupe a inscrit formellement la lutte de la discrimination professionnelle dans sa politique et travail main dans la main avec le pôle emploi sur ce sujet.

Actions 2012

- **Le responsable recrutement a accompagné l'ensemble des agences ayant des difficultés dans la démarche de recrutement de personnel handicapé afin de les faire évoluer.**
- **Au sein du groupe, notre effectif de personnel handicapé s'élève à 39 en 2012, soit 3.3%.**
- **Nous avons créé et diffusé à l'ensemble des responsables d'agences une fiche conseil : « Gestion de la non-discrimination »**
- **Lors de la négociation annuelle avec les partenaires sociaux, les agences s'engagent à respecter une égalité de traitement, sans discrimination, concernant le recrutement et l'évolution du personnel.**

Principe 6.

Environnement

Prévention des risques environnementaux

Bien que nos activités ne génèrent directement que peu de nuisances à l'environnement, nous nous devons d'être particulièrement vigilant sur ce sujet car nous intervenons quotidiennement sur des sites pétrochimiques ou nucléaires potentiellement très dangereux pour l'environnement.

Le Groupe FOSELEV s'inscrit dans une démarche de prévention des risques environnementaux et s'engage dans le strict respect des consignes QSSE de ses clients. Dans ce cadre, FOSELEV prend en compte les aspects environnementaux dans la préparation de chantier.

Il veille particulièrement à la gestion des déchets pour laquelle il a en charge :

- le stockage temporaire des déchets solides et liquides, leur évacuation et leur traitement en s'occupant des démarches et des droits de décharges. Le stockage sur site des produits et matériaux doit être conforme aux exigences légales visant à préserver l'environnement.
- toutes les dispositions nécessaires pour éviter les rejets directs ou indirects (ruissellement) de quelques natures qu'ils soient.



Action 2012

Afin de prévenir les risques nous contrôlons nos pratiques environnementales lors d'audits internes réalisés tous au long de l'année.

Des kits antipollution ont été mis en place sur environ 20% de notre parc de véhicule.

Principe 7.

Certification ISO 14001 + Réduction / Tri / Revalorisation des déchets

FOSELEV est toujours engagé dans une démarche environnementale, cependant nous avons réorienté nos priorités de certification. En effet, la branche nucléaire vise une certification ISO 14001 alors que la branche tuyauterie met en place un système de protection de l'environnement sans certification. Cette démarche environnementale est pleinement inscrite dans le cadre d'une démarche de Développement Durable. A ce titre, nous avons centralisé dans un « Engagement de développement durable » diverses mesures que nous mettons en œuvre pour préserver l'environnement. Ces dernières sont :

- Mise en place du tri sélectif :
 - dans les bureaux : mise en place de bacs de récupération pour papier et carton
 - dans les ateliers : mis en place de bennes pour la collecte des DIB, DID, huiles usagées...

Résultat 2012 : 100% des agences équipées à ce jour

- Actions sur les pneumatiques (VL, PL, grue...) qui constituent une part importante de nos consommables :
 - Véhicules légers : demande au service matériel de privilégier les pneus énergie (baisse de la consommation de carburant et donc des rejets polluants dans l'atmosphère)
 - Suivi des pneumatiques par les professionnels (MASSA...) afin d'entretenir notre parc régulièrement (en moyenne tous les 2 mois). Cet entretien permet de conserver une bonne pression, un état d'usure surveillé, un rechapage et ra-taillage si besoin et enfin d'adapter nos pneus en fonction des tâches à accomplir (chantier, routier..)

Résultat 2012 : 100% des agences bénéficient d'un suivi personnalisé à ce jour

- **Mise en place d'un système de géo-localisation sur notre parc véhicule pour optimiser la gestion de nos moyens (70% sur poids lourds et 40 % sur véhicules légers) soit une évolution de 10% en plus de notre flotte des poids lourds.**

Résultat 2012 :

- Meilleure productivité par la réduction des trajets inutiles
 - Meilleur réactivité et donc une meilleure satisfaction de nos clients
 - Baisse de la consommation pour des trajets productifs équivalents
 - Satisfaction des chauffeurs car réduction des trajets inutiles
- Utilisation de logiciel de contrôle des consommations de gasoil de tout notre matériel, même sur les grues et nacelles en position chantier.
 - Volonté forte de renouvellement de notre parc afin d'acquérir du matériel neuf avec les normes Euro 4 et euro 5 et prochainement euro 6.

Résultat 2012 : Réinvestissement de 5% de notre chiffre d'affaire

- Mise en place de support de sensibilisation à l'éco-conduite notamment grâce à la valorisation de notre étroite collaboration avec Total (principal fournisseur de gasoil), ces supports, élaborés en 2012 seront diffusés courant de l'année 2013.
- La mise en place d'une bourse de fret de 2011 est maintenue et fonctionne :
 - Interne : un message est envoyé en amont de chaque retour prévu afin de trouver de la marchandise au sein de des agences de notre groupe.
 - Externe : Cette solution interne est étendue à l'externe par la société B2P Web qui nous permet de trouver, hors du groupe, de la marchandise à transporter.

Cette solution diminue notre trajet et permet d'éviter des retours à vide.

Ces différents engagements ont été pris de manière réfléchis et pragmatique afin d'être réalisable et réalisé malgré un contexte difficile. De plus, par le biais de ces démarches, nous sensibilisons et encourageons notre personnel à jouer un rôle actif tout au long du processus.

Principes 8 et 9.

3 MEASURE DES RESULTATS

Dans le paragraphe ci-dessous sont exposées les mesures de résultats complémentaires ou futures qui font l'objet d'un suivi spécifique dans notre système qualité avec indicateur.

Formation et développement personnel :

En 2012, nous allons diversifier le panel de nos formateurs, les correspondants QSSE seront amenés à évoluer et à dispenser certaines formations (Port du harnais, échafaudage, etc....) afin d'améliorer notre réactivité sur la réalisation des formations et l'optimisation des couts financiers.

Dans le cadre de la formation et du développement personnel nous fixons des objectifs de réalisation de formation à 80% sur le budget prévisionnel.

Résultat 2012 :

Sociétés	Durée formation (en heures)
AGINTIS	8073
ATLANTIQUE	1022
CIMAT	20601
CIMAT SARTEC	12816,4
COFICIEL	1758,5
CSMR	1633
FAL	2463
FOSELEV COTE D'AZUR	884
FOSELEV INDUSTRIES	1711,5
FOSELEV LORRAINE	5027,2
FOSELEV MARINE	2222
FOSELEV MED	4087,5
FOSELEV NORMANDIE	1205,5
FOSELEV PROVENCE	1180
FOSELEV RHONES DURANCE	2410,5

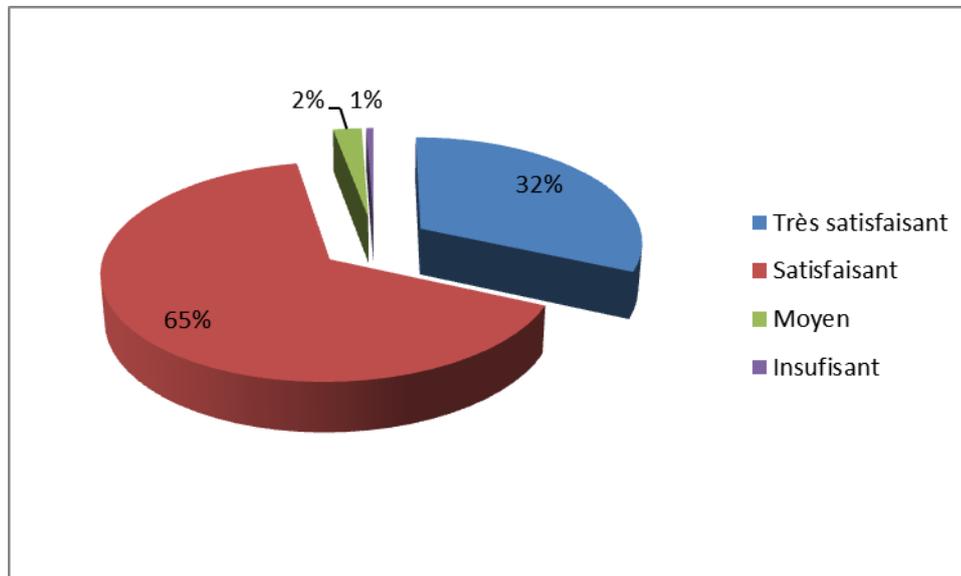
Sociétés	Durée formation (en heures)
FOSELEV SA	607
FOSELEV SOFREQUIP	3433
FOSELEV SUD OUEST	976
LITTORAL SERVICES	367
MIM	1866,5
MOREAU CH	656
MOREAU LEVAGE	682
MOREAU TRANSPORT	687
NASA	1050,5
NEWTECH	3688,5
NORMANDIE NACELLE	290
SIREM	4517,5
SIS	1624
TECHNIC HYDRO	2274
Total général	89814,1

#

#

#

Evolution et suivi des 29 filiales du groupe pouvant être sur différents sites :



Sélection et évaluation de nos partenaires (Sous-traitant et fournisseurs) :

Dans le cadre de notre démarche d'agrément de nos sous-traitants et fournisseurs, nous souhaitons qu'ils s'adhèrent aux principes du pacte mondial et au respect des règles fixées.

Pour ce faire à partir de l'année prochaine, après avoir communiqué à ce sujet, nous allons intégrer à notre procédure de sélection et d'évaluation de nos partenaires l'adhésion ou non aux principes du pacte mondial.

En effet, en plus des aspects économiques (solidité financière et compétitivité), qualité, sécurité et environnement nous avons prévu d'incorporer un critère éthique et social dans l'évaluation de nos fournisseurs et sous-traitants, fort d'une réflexion commune nous avons décidé d'aller au-delà en intégrant directement ces critères dans les agréments fournisseurs et sous-traitants. Cette démarche va dans le sens de notre charte de développement durable. Ce critère faisant alors partie intégrante de la décision d'attribution des agréments, Foselev n'a pas créé d'indicateur qualité à ce sujet.

Préserver l'environnement

Conscients de notre responsabilité envers l'environnement, nous nous employons à maîtriser nos consommations d'énergie et de matière au travers d'actions environnementales (gestion des déchets, comptabilité énergétique...) et d'achats éco-responsables au bureau.

Afin de réduire notre impact environnemental dans le temps nous avons mis en place le suivi d'indicateurs :

- Réduction de la consommation de carburant. *Suivi mis en place à compter de 2011*

Résultat 2012 :

Consommation moyenne tout type de véhicule confondu : 21 l/100km en 2012 contre 29.2 l/100km en 2011.

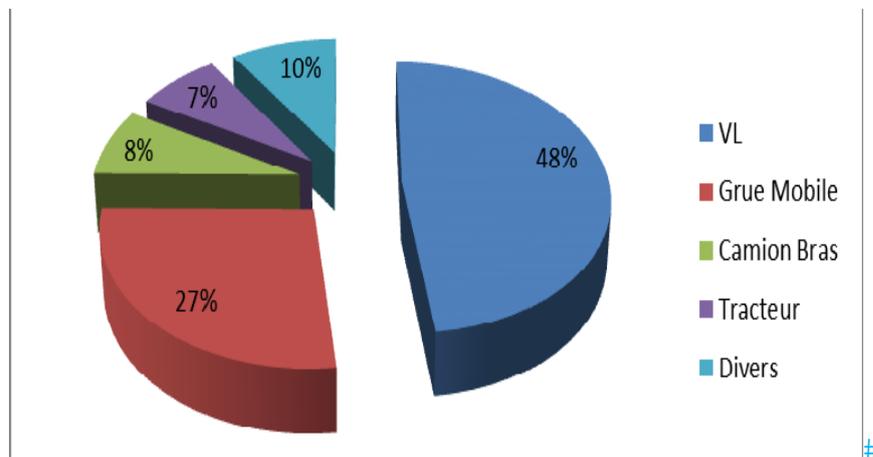
Soit une amélioration de notre consommation globale de 28%.

Notre consommation moyenne par type de véhicule est la suivante :

Poids lourds est de 44.59 l/100 km en moyenne sur 2012 contre 39 l/100km en 2011.

Véhicule léger est de 5.7 l/100 km en moyenne sur 2012 contre 8 l/100km en 2011.

Répartition de notre parc de véhicules :

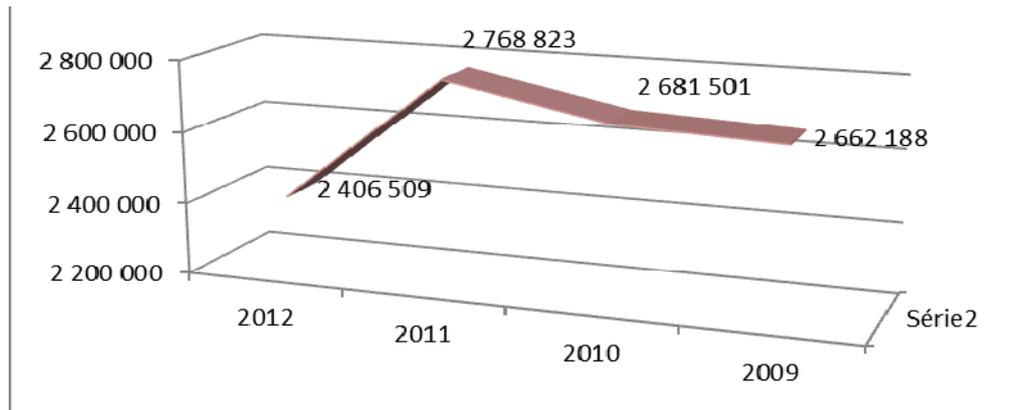


#

- Réduction de consommation d'électricité :

Dans un souci de préservation de l'environnement mais également afin d'avoir une meilleure maîtrise des coûts notre consommation électrique est suivie au plus près afin de la réduire.

Résultat 2012 :



#

#

- Recyclage des téléphones :

En fin 2010 un système de récupération des téléphones portables usagés a été mis en place en niveau du groupe entier.

Résultat 2012 :

Nous avons comptabilisé 233 portables sortis du circuit et parmi eux 218 ont été recyclés, soit 93% de recyclage.

Une campagne de communication au sein du groupe est lancée avant d'atteindre un objectif de 100%.

4 ANNEXES

4.1 Annexe1 : Charte d'entreprise

4.2 Annexe 2 : Présentation Q.S.S.E Groupe